



## Hausse de la rémunération entre 1991 et 2000 : tous les salariés ne sont pas logés à la même enseigne

**Dans le secteur privé genevois, entre 1991 et 2000, le salaire mensuel brut médian a progressé de 20,6 % en termes nominaux, passant de 4 738 francs à 5 714 francs. Si l'on tient compte de l'augmentation des prix enregistrée au cours de cette période, l'accroissement se fixe à 3,3 %.**

Selon le niveau de **formation**, les catégories de salariés n'ont pas bénéficié d'une augmentation des salaires identique entre 1991 et 2000. Les titulaires d'un diplôme délivré par une école professionnelle supérieure ont connu la plus forte progression en termes réels (+ 9 %), loin devant les universitaires (+ 2 %). Les détenteurs d'un CFC ont, quant à eux, enregistré un recul de leur salaire réel (- 1 %). Les personnes dépourvues de toute formation complète, qui ont par ailleurs les rémunérations médianes les plus basses, ont bénéficié, durant cette période, d'une progression marquée de leur salaire (+ 8 %).

L'évolution des salaires en fonction de la **position professionnelle** montre que l'écart entre les extrêmes s'est accru entre 1991 et 2000. Avec + 14 % de salaires réels, les cadres supérieurs sont les plus favorisés, suivis des cadres moyens (+ 11 %) puis des cadres inférieurs (+ 7 %). A l'autre bout de la hiérarchie, là où se trouve la grande majorité des personnes, les salaires réels ont au contraire subi une légère baisse.

L'analyse selon le **niveau des qualifications** aboutit à des conclusions similaires : la rémunération des salariés employés dans les postes les plus exigeants augmentent plus fortement que celle des salariés occupant les postes les moins qualifiés.

En matière de **branches économiques**, la progression la plus forte a été enregistrée par les salariés des *banques et assurances* (+ 24 %). L'évolution des salaires est, en revanche, négative dans la *santé et le social* ainsi que dans la branche très hétérogène de *l'immobilier et autres services aux entreprises* (- 1 %).

Tels sont quelques-uns des chiffres inédits sur l'évolution des salaires que présente cette publication de l'OCSTAT, dont l'analyse a été effectuée par l'Observatoire universitaire de l'emploi, de l'Université de Genève. Elle aborde également la répartition des salaires et l'évolution des inégalités durant la décennie. De surcroît, elle rend compte des modifications de la composition de la population des salariés entre 1991 et 2000.

### Pour en savoir plus :

*Les salaires dans le canton de Genève. Evolution entre 1991 et 2000.* OCSTAT, Communications statistiques n° 15, Genève, février 2004 (24 pages, prix : 15 francs).